

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3597 - Jeudi 12 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

Abdoulfatah en tête pour la mairie de Moroni avec 10 sièges



Membres de la Cour suprême



Groupe Electrogène de marque SDMO

- 3 KVA et 4,5 KVA
- Avec poste à soudure 4 KVA
- Avec Motopompe

SDMO FABRICANT

- Groupe électrogène de 1KVA à 5 Mégas
- Centrale électrique 1 à plus de 20 Mégas
- ADC Représentant de la Marque SDMO aux Comores depuis plus de 25 ans



Perform
4500



Perform
3000

Contact: ADC, 923, Route de l'Industrie
Téléphone: +262 712 13 81
Distributeur et Représentant: ADC, 923, Route de l'Industrie

Stock disponible groupe monophasé essence

4,5 KVA 375.000 FC, 3 KVA 300.000 FC.

Contact

ADC MZI MAVOUNA ex Comores Import

773 09 51 / 773 13 81 / 333 98 08

MUSIQUE

Céline Banza, un concert sobre mais réussi

A l'aile ouest de l'Alliance française de Moroni, c'est dans une nouvelle scène montée pour la circonstance que Céline Banza, Prix découvertes RFI 2019, s'est produit dans la soirée de mardi comme prévu. Devant un public restreint mais enflammé, la chanteuse congolaise a donné un concert aux parfaites allures.

C'est sur la nouvelle terrasse de l'Alliance française de Moroni que Céline Banza, Prix découvertes RFI 2019, a fait son show. Devant un public restreint à cause des mesures prises contre l'épidémie de coronavirus, la star congolaise a su exprimer son talent. Un concert de près d'une heure de temps qui a attiré la curiosité d'un grand nombre de curieux en dehors de l'espace aménagé pour accueillir l'évènement.

Mais l'ambiance n'était pas qu'à l'extérieur. A l'intérieur, aussi. Surtout que l'on pouvait compter l'œil curieux des amateurs de la culture, de l'art oratoire et du talent musical, en l'occurrence Chebli Msaidi, nouveau prestataire de

ladite terrasse baptisée WeeMaki. Le public a dansé, chanté, sans chercher à savoir le sens de ces titres décoiffants chantés souvent en congolais. Euh oui, pourquoi se tendre quand on peut se détendre ?!

Et cela ne pouvait qu'encourager Céline et son orchestre de prendre plaisir, de jouer, de s'amuser et de chanter avec ce public comorien. D'ailleurs, la jeune femme de 23 ans, dans sa tenue de jeune artiste l'affirme en entretien d'après concert. Elle se dit « contente » et reconnaît que « les gens réagissaient ». « C'est ça ce qu'on veut voir, que les gens soient touchés, qu'ils réagissent et qu'ils soient là avec vous. Et franchement je ne me suis pas ennuyée, je n'ai pas douté une seconde, j'ai passé un super moment. Mon équipe et moi sommes tous contents ».

« Mbi yémo si baba (à jamais je t'aimerais papa) », « Zingo (Lève-toi) », « Te Rembi », et bien d'autres encore, Céline Banza a chanté et chante en grande partie en dialectes congolais et mélange émotion et plaisir. D'un hommage à son père qui est parti depuis quelques années

à celui dédié aux enfants de la rue à travers le titre « sur la pavé », le Prix découvertes chante « pour prendre plaisir ». Un plaisir qu'elle a dû partager avec ce public qu'elle vient de découvrir et qu'elle a adorée, à tel point qu'elle est « prête à revenir s'il le faut ».

Du Ndombolo, du Rumba congolais, de l'Afro-Pop et de l'Afro-Folk, la jeune chanteuse dit ne pas avoir de juste-milieu car, précise-t-elle, « on s'amuse ». « La musique congolaise a beaucoup de couleurs. La RDC a beaucoup d'ethnies et de dialectes comme l'Afrique entière qui fait que la musique comorienne a autant de couleurs. Si je chante du Rumba ou du Ndombolo, c'est naturel car c'est pour le plaisir de chanter », dit-elle.

Ayant reconnu aux Comores un style de vie semblable à celui du Congo, Céline dit garder un bon souvenir des l'archipel notamment « la particularité de ces îles » qu'elle définit par l'expression congolaise « Mbondeko » qui veut dire fraternité, famille... bref, hospitalité. Connaisseur de la musique congolaise et de la particularité de ce peu-



ple, le patron du WeeMaki se dit réjoui d'avoir vu un talent congolais inaugurer cette nouvelle espace qui sera dédiée aux arts et la culture.

« C'est une grande fierté pour moi surtout que je suis un passionné qui vibre de la musique congolaise. Je suis très content comme tout le monde l'est ce soir grâce à cette ambiance », se réjouit-il. D'un œil

de spectateur, Chebli dit avoir vu des gens ravis « qui se sont mis à danser en plein air ». Une ambiance qui était à la fois sur et en dehors de la scène du WeeMaki. Dans l'avenir, Chebli promet des bons moments sur cette petite scène qui est réservée aux arts et à la culture pour le bon vivre des acteurs du secteur.

A.O Yazid

EAU POTABLE

SONEDE implante sa première agence régionale à Hamahamet

Sonede, la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, a mis en place sa première agence à Mbeni dans le Hamahamet au nord de Ngazidja. Ce sont cinq villages qui vont bénéficier de ce projet d'adduction d'eau lancé depuis 2013.

C'est dans une ambiance très bon enfant que s'est déroulée hier, mercredi 11 mars à la salle de conférence de la préfec-

ture, la cérémonie de mise en place de l'agence régionale de la Sonede dans la région Hamahamet-Mboinkou. Une agence qui se situe à la place de Chine à Mbeni. À l'heure actuelle, cinq localités vont bénéficier du projet d'adduction d'eau. Le maire de la commune Nyumasiru, Mohamed Kari a souligné la capacité disponible en eau dans la région, et que « c'est à la société d'Etat d'assurer la gestion ».

Soundi Goulam, le directeur

général de la Sonede a dans un premier temps rappelé que cette cérémonie rentre dans le cadre de l'inauguration du projet d'adduction d'eau de la région lancé depuis 2013. Il a à cet effet montré l'importance de ce secteur de l'eau et appelle à la responsabilité de chacun. « Nous devons être conscients que c'est une source souterraine et tarissable. Actuellement, l'accessibilité de l'eau se limite dans les bornes fon-

taines. C'est ainsi que nous vous encourageons à procéder aux branchements individuels ». Pour une meilleure gestion, des jeunes de la région ont été formés et seront impliqués dans les travaux.

Le patron de Sonede annonce que le branchement se fait actuellement à 65.000 Fc et que les 1000 litres d'eau coûteront cinq cents francs. « Il ne suffit pas que la BAD nous donne les clés, il est nécessai-

re pour l'exploitant de penser à l'entretien quotidien des équipements et au traitement de l'eau », réitère celui qui n'est pas sans savoir que le manque d'entretien est l'ennemi de tout investissement. Le secrétaire général du ministère de l'Énergie était présent dans la cérémonie, avec tant d'autres officiels.

Nassuf Ben Amad



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement

AVIS DE RECRUTEMENT

Le PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC)

Recrute un(e)

* Responsable de Suivi – Evaluation

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence au siège du projet PIDC sis Ex-CEFADER à Mdé ou contacter le RAF par email : projet-pidc@gmail.com

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 26 mars 2020.

Remarques : - A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

Abdoufatah en tête pour la mairie de Moroni avec 10 sièges

Mardi dernier, la chambre électorale de la Cour suprême a proclamé les résultats définitifs du deuxième tour des législatives et de l'élection des conseillers communaux. A l'issue de ces résultats, l'actuel directeur général du Pèlerinage est arrivé en tête dans la commune de Moroni avec 10 sièges. La chambre électorale a annoncé aussi la tenue d'élections partielles dans 10 communes à Anjouan.

En présence de certains candidats, Harmia Ahmed, présidente de la chambre électorale de la cour suprême, a dévoilé les résultats définitifs du 2e tour des

élections législatives et du scrutin des communales du 23 février dernier, en annonçant que plusieurs bureaux de vote ont été annulés pour irrégularités. S'agissant des communales, l'ancien député de Moroni Nord, Abdoufatah Said du Mouvement Moroni pour Tous est arrivé en tête avec 10 sièges sur 23, suivi de Hassane Mohamed Halid du parti Orange avec 9 sièges.

Dans son intervention, Harmia Ahmed a déclaré que plusieurs bureaux de vote ont été annulés à Anjouan dans les communes Chaweni, Nyumakele, Moya, Nyumakele, Sima, Ada, Jimlime, Ouani, Koni et Domoni. « A la suite du redressement, 150 bureaux sont

annulés et des élections partielles seront organisées dans ces 10 communes à Ndzouani », selon l'arrêt de la haute cour.

Pour motiver sa décision, la cour a fait état d'absence des résultats de 15 bureaux de vote sur un total de 29. Selon elle, ces 15 bureaux de vote représentaient 6237 suffrages non collectés à cette date par la Cour. « Sur la base des plis parvenus à la cour, les suffrages annulés ajoutés aux suffrages manquants représentent 68,64% de suffrages exprimés dans les urnes. Sur 11661 électeurs inscrits, les suffrages exprimés valables se chiffrent à 3656 voix soit 31,36% des inscrits».

Sur le 2e tour des élections

législatives, la présidente a montré que « les résultats du scrutin dans la circonscription n°19 Itsandra sud ne reflètent ni la réalité des urnes, ni le libre choix des électeurs, ni la représentativité des électeurs dans la dite circonscription. A cela, des irrégularités ont été constatées par la Cour. Et par conséquent, la sincérité et l'intégrité des résultats se trouvent nettement compromises. En conséquence, les résultats du scrutin législatif du 23 février tenu dans ladite circonscription sont annulés ». Un 3ème tour aura lieu pour départager le candidat Crc et son challenger du parti Orange.

La présidente de la chambre électorale a confirmé les résultats

de trois autres circonscriptions. A Domoni 1 : Nourdine Midiladji a obtenu 41,92% tandis que Salim Mohamed Abderemane a récolté 58,08%. A Domoni 2 : Adinane Houmadi passe au devant avec 61,99% laissant derrière Dhoimir Samadane avec 38,01%. A Moroni Nord, Abdou Said Mdoihoma de la Crc arrive largement en tête avec 86,60%. Enfin, à Nguwengwe Ali Said (Crc) obtient 61,42% contre 38,58% pour Ahmed Yousouf du parti Orange.

Ibnou M. Abdou

CORONAVIRUS

Port de Moroni ou la passerelle de tous les dangers

Les mesures de surveillances aux frontières annoncées en grande pompe par les autorités n'auront été qu'un pur brassage de vent. Hier dans la matinée, des navigateurs philippins ont jeté l'ancre au port de Moroni et sont partis dans un hôtel de la capitale sans aucun contrôle sanitaire à un moment où le monde est en alerte face à l'épidémie de coronavirus. Il faut attendre lundi prochain pour que les autorités daignent installer un comité de surveillance au port de Moroni. En attendant, croisons les doigts.

La réalité, aucune mesure drastique au niveau de toutes les frontières du pays. Des aéroports aux ports, c'est une véritable passerelle de tous les dangers. Les passagers rentrent, même des

pays affectés par le coronavirus, sans aucun contrôle. Hier encore, au port de Moroni, des navigateurs philippins, au nombre de six, dit-on, ont amarré leur navire et sont partis dans un hôtel de la capitale où ils logent pour quelques jours. Si à l'aéroport de Hahaya des agents sont munis d'une espèce de scan thermique pour prélever la température des passagers entrant, ces marins n'ont rien subi de tel au port de Moroni.

Une négligence qui ne semble pas émouvoir les pouvoirs publics. Contacté par La Gazette des Comores, les autorités sanitaires tentent de rassurer que la durée du trajet du bateau pour arriver à Moroni, soit près de 45 jours, « est largement suffisante pour s'assurer que les marins ne sont pas porteurs de coronavirus ». Le bateau est-il venu directement de l'Asie sans pas-



ser par d'autres ports, voisins ou lointains ? L'on n'en sait rien encore. Toutefois, le ministère de la santé assure qu'au plus tard lundi prochain, un comité de surveillance sera opérationnel au port de Moroni.

Le 2 mars dernier, deux ressortissants comoriens basés en Chine sont rentrés aux Comores avec

Kenya Airways, et ont rejoint leurs familles sans avoir passé les 14 jours de confinement nécessaires. Les agents sanitaires placés aux frontières ont fermé les yeux parce que ces deux compatriotes ont passé dix-neuf jours en Malaisie. Problème, ce pays est affecté par le virus. En janvier, au moins neuf aut-

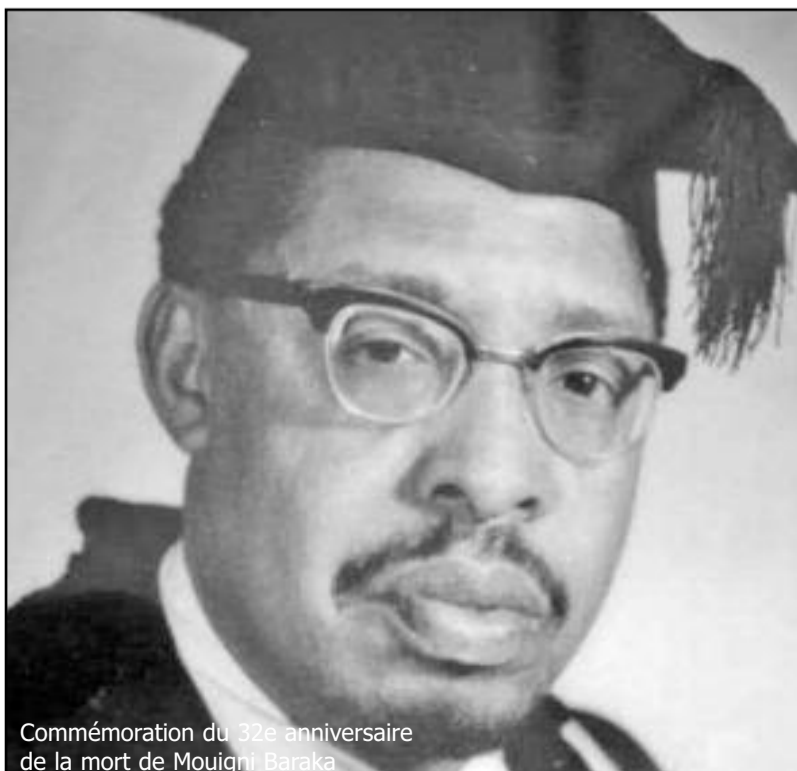
res étudiants également venus de Chine, étaient laissés entrer dans le territoire sans aucune mesure à leur encontre.

Visiblement harassé, un membre du comité de veille avait lâché que ledit Comité ne « peut pas » prendre en charge tous les passagers arrivés de pays affectés car, si « le virus est en Chine », il est « aussi en France » où est basée la majeure partie de la diaspora comorienne. Soit dit en passant, les membres de la diaspora de France, pour ne citer que ceux-là, arrivent et repartent sans mesure de confinement préalable, et ce en dépit de la fameuse note conjointe de la Santé et des Transports (lire notre édition du 6 mars). A Mayotte, un bateau de croisière a été refoulé cette semaine par mesure de prévention.

Andjouza Abouheir

MÉMOIRE

32 ans après, Feu Mouigni Baraka reste toujours dans les esprits



Une cérémonie religieuse marquant la 32e anniversaire de la mort de Saïd Omar Abdallah Mouigni Baraka, mort en 1988 a eu lieu hier mercredi à Ntsoudjini, sa ville natale. Le grand cadî a profité de cette occasion pour présenter la biographie de ce grand érudit.

Plusieurs fidèles se sont donné rendez-vous ce mercredi à Ntsoudjini pour prendre part au 32e anniversaire de la mort de Saïd Omar Abdallah connu sous le nom de Mouigni Baraka, mort en 1988. Après la lecture de quelques versets du Saint Coran, le mufti de la République a invité le grand cadî de la République à présenter la biographie de ce musulman sunnite de l'école de pensée de Abulhassane Al-Ashaarii, Chafeite et Soufi qui avait adopté les confréries Kadiriyyat,

Anlaouiyat et Chadhuliyat suivant les pratiques du grand Fundi Imam Azal (Ghazal).

« Mouigni Baraka est un érudit et philosophe comorien très connu pour sa vision d'une religion tolérante. Il militait pour une éducation qui laissait à l'enfant le choix de distinguer le bien du mal. Déjà plus de 30 ans et il est toujours dans nos esprits », déclare le cadî Omar Abdallah. Feu Mouigni Baraka était polyglotte d'une culture plurielle, avec un quotidien imprimé d'un profond humanisme, doté d'un humour jovial. « Il était connu pour sa grande humilité et sa disponibilité intergénérationnelle à toute épreuve, poursuit-il.

Né à Zanzibar en 1918, Saïd Omar Abdallah Mouigni Baraka est considéré comme un des plus grands lettrés comoriens, pour ne pas dire de l'Afrique de l'Est, du XXème siècle. Fils de Abdallah Bin Cheikh Ahmed,

frère de Saïd Mohamed Bin Cheikh Al-Maarouf, originaire de Moroni, Mouigni Baraka, est originaire de Mbeni par sa mère, Khadidja wa Andnane, mais également de Ntsoudjini par sa grand-mère maternelle, Soifia Mouigni Bahssane.

Il était une fois nommé successivement Conseiller des présidents Saïd Mohamed Cheikh, Saïd Ibrahim ou encore Ahmed Abdallah. Saïd Omar Abdallah sera nommé, pendant le règne du président Ali Soilihi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique aux années 1975. Le 5 mars 1988 à l'âge de 70 ans, Saïd Omar est décédé et sera inhumé à Ntsoudjini le lendemain 6 mars laissant derrière lui des jumelles, Loulou et Aïchat Omar.

Ibnou M. Abdou

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D2/NGAZIDJA

Amicale resplendit toujours au sommet du classement

Le dimanche 8 mars, Amicale de Chezani avait affronté à domicile son frère rival du championnat de D2, Mboube Club de Wela-Mitsamiouli. Paniquées, les deux formations avaient affiché des carences techniques et tactiques. Le jeu est resté donc athlétique et engagé. A cinq minutes de la fin de la première période, le flamboyant attaquant des locaux, Bandit Abdou, ouvre l'unique but du duel (40e, 1-0).



Amicale Club de Chezani fete sa victoire (Photo archives)

Le week-end, Amicale de Chezani avait accueilli sa bête féroce Mboube Club dans son fief au stade Mandjarja. Amicale occupe la 1ère place de sa poule au championnat de D2. Elle est suivie de près par le dauphin Mboube (voir classement ci-dessous). Aveuglées par la soif de conquête, aucune des deux formations n'a su proposer un spectacle. Le jeu s'était caractérisé par des chocs à la limite du tolérable. Jusqu'à la 35e minute, Mboube et Amicale se cherchaient.

Chacune attendait que l'autre se découvre pour le prendre en contre. Avant la fin de la 1ère période, une surprise mais formidable exploitation technique du ballon a permis aux Chezaniens de marquer l'unique but de la rencontre par Bandit Abdou Elanrif (40e, 1-0).

Dans cette poule, ces deux adversaires resplendissent au sommet du classement général provisoire. Mais, Amicale a évolué à domicile. Bien entendu, l'avantage du terrain aidant, et l'enthousiasme du public motivant, il paraît favorisé. Il a su confirmer les pronostics.

Bm Gondet

Résultats

Fc Mlawuni # Us Mbeni : 1-1
Asceji # Us Ntsaweni : 0-2
Cadre du Nord # Kaz Club : 2-0
Amicale # Mboube Club : 1-0
Aventure # Avenir des Comores : 2-0
Femtse # Amitié : 2-1

Classement provisoire

Amicale (34 points), Mboube

(28), Union Sportive de Mbeni (28), Cadre du Nord de Mwemba-dju (28), Union Sportive de Ntsaweni (26), Fc Mlawuni d'Itsinkudi-Wash (24), Kaz Club de Mkazi (24), Aventure Club de Wela-Mits (21), Amitié Club de Nyumamilima-Bwanku (19), Femtse de Buuni (18), Asceji d'Ipembeni (11), Avenir des Comores (6).

La Gazette des Comores

Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche
et de l'Environnement

PROJET INTÉGRÉ DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 643 KM,

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres National

N°004/20/PIDC

(Relance)



1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) des fonds d'avance de 2 500 000 \$ pour la préparation du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) qui a pour objet de Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeur concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores. Dans le cadre de la préparation du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant : « Acquisition et livraison de 2 véhicules 4x4 Tout terrain destinés à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) PIDC »

2. Le Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué un (01) lot, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres conformément au dossier d'appel d'offre pour l'Acquisition et livraison de 2

véhicules 4x4 Tout terrain destinés à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) PIDC.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) : Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'environnement, Mdé ya Bambao BP 41 Moroni grande Comores Union des Comores ,Tel : +269 328 45 80 ou 320 96 86 email du projet : projet-pidc@gmail.com

4. Un jeu complet du dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « dix mille (10 000) francs comoriens ».

5. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 mars 2020 à 14 heures 00 min, heure locale-Union des Comores et doivent être

accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire, ou de chèque de banque certifié libellé au nom de « Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) » d'un montant de : **Cinq cent (500 000 KMF) mille francs comorien**

6. Les offres doivent être valides durant une période de **quatre vingt dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **31 mars 2020 à 10 heures 30 min**, Heure Local en Union des Comores dans le bureau du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) : Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'environnement, **Mdé ya Bambao BP 41 Moroni grande Comores Union des Comores Tel :+269 328 45 80 ou 320 96 86**